

RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL À LA SALLE DE RÉUNION DE LA MAIRIE MERCREDI 22 MARS 2023 À 18H30

ORDRE DU JOUR session ordinaire

- 1) Approbation du procès verbal du conseil municipal du 21 février 2023.
- 2) Budgets: Commune, Forêts, Chaufferie, Eau/Assainissement, Lotissement.
 - 1. Approbation des comptes de gestion 2022.
 - 2. Vote des comptes administratifs et affectation des résultats.
- 3) Vote des taxes locales année 2023.
- 4) Questions diverses

CHAMPEY, le 16 mars 2023

Le Maire, Jean VALLEY

